



Mairie de SAINT-DERRIEN

Bulletin municipal juillet 2022



Numéros utiles

Médecin de garde **15 (SAMU)**
Pharmacie de garde : **3237**
Pompiers : **18** / portable : **112**
Gendarmerie : **17**
Déchetterie et fourrière animale
de BODILIS : **02 98 68 99 99**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00
02.98.68.52.44
Mail : saint.derrien@wanadoo.fr
Site Internet: www.saint-derrien.fr



Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 15 juillet 2022
et du 25 juillet au 15 août 2022.



DÉCÈS :

Marcel LE GALL le 31 mai 2022

Résultats des élections législatives à Saint-Derrien

	1er tour - 12/06/2022	2ème tour - 19/06/2022
inscrits	572	572
abstentions	303	332
votants	269	240
blancs	5	13
nuls	1	3
exprimés	263	224
Mme DE CECCO Angélique	2	
M. BRIANT Félix	43	
M. CAJEAN Christian	4	
Mme SARRABEZOLLES Nathalie	55	94
Mme MURIOT Stéphanie	0	
M. LOLLIEROU Thierry-Hubert	8	
Mme THOMAÏDIS Renée	64	
Mme MELCHIOR Graziella	84	130
Mme LE NY Brigitte	3	

APEL de Saint-Derrien : couscous à emporter



Photo fournie par l'Apel

L'Apel a organisé une vente de couscous à emporter le dimanche 5 juin. **119 parts** ont été vendues.

Les bénéfices aident à financer une partie du voyage des CM en Dordogne (voyage qui a eu lieu en mai) et les sorties de fin d'année scolaire.

Secours Populaire de Landivisiau



Secours Populaire
11, rue Ferdinand de Lesseps
Zone Du Fromveur
29400 LANDIVISIAU

Contact : 09 67 17 05 72

Dates des ouvertures mensuelles de l'antenne du Secours Populaire Landivisiau - Plouvorn. 2ème semestre 2022

JUILLET : le mercredi 13 de 14h à 16h30
le samedi 16 de 10h à 16h30 en continu

AOUT : Fermeture pour congés annuels .

SEPTEMBRE : le mercredi 14 de 14h à 16h30
le samedi 17 de 10h à 16h30 en continu

OCTOBRE : le mercredi 12 de 14h à 16h30
le samedi 15 de 10h à 16h30 en continu

NOVEMBRE : le mercredi 9 de 14h à 16h30
le samedi 12 de 10h à 16h30 en continu

DECEMBRE : le mercredi 14 de 14h à 16h30
le samedi 17 de 10h à 16h30 en continu

Ouvert à tout public tous les mardis et jeudis de 14h à 16h30

Voici la liste de ce que l'on peut trouver selon les arrivages :

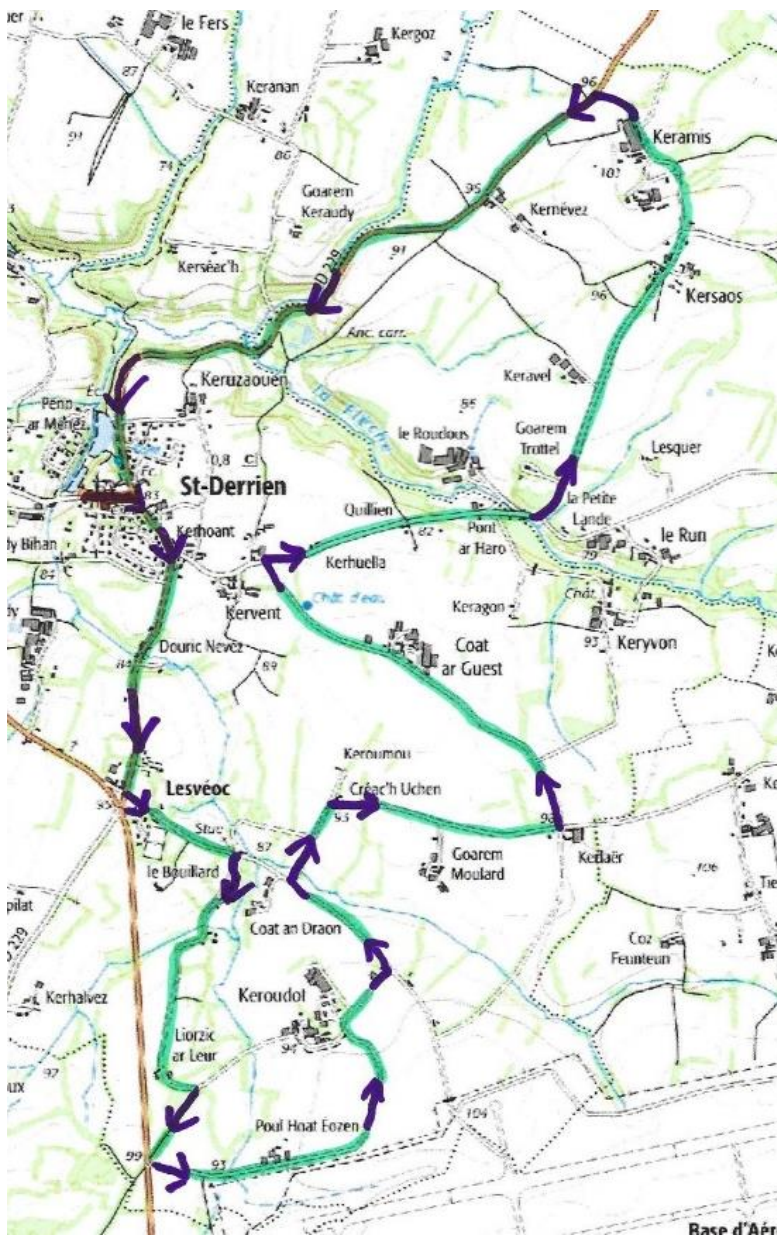
- Les vêtements bébés, enfants et adultes.
- Les chaussures enfants et adultes et plusieurs articles de maroquinerie (sacs à mains, sacs à dos, sacs de voyage, cartables, trousse de toilette, ceintures, etc, etc ...)
- Le linge de maison (draps, serviettes, gants, torchons, couvertures, rideaux, coussins)
- Les bijoux.
- Les livres enfants et adultes. CD, DVD .
- Les articles de décoration (vases, tableaux, divers bibelots....)
- Les jouets et jeux éducatifs et jeux de société....
- La vaisselle et le petit électroménager (cafetière, grille-pain, bain de pieds, sèche-cheveux...)
- Des articles de bricolage et de travaux manuels (laines et aiguilles à tricoter, perles, rubans, boutons, fermetures éclair, etc, etc...)

Les dépôts ne doivent se faire que les mardis et jeudis aux heures d'ouverture



La course cycliste « Sportbreizh Juniors » s'élancera de Saint-Derrien le **14 Juillet** prochain. Les coureurs feront 9 fois une boucle de 12 km sur la commune de Saint-Derrien ainsi que celle de Plougar. Lors de cette course des **déviations** seront mises en place de façon à ne pas avoir de véhicules en contresens de la course (de 13h30 à 16h30).

Le Bourg sera lui bloqué à partir de 12h30 jusqu'à 14h00 afin que les coureurs accèdent à la ligne de départ située devant la mairie.



A la date de parution de ce bulletin il est possible qu'il manque encore quelques **bénévoles**. N'hésitez pas à contacter **Eric Loaëc au 06.37.61.75.90** pour vous faire connaître.

Le comité d'animation mettra en place une **restauration sur place** dès 11h30/12h00. Au menu galettes-saucisses ou saucisses-frites. Glaces en dessert.

Concours de pêche et de pétanque



Photos fournies par Eric LOAEC



Après 2 années blanches dues au Covid, le **concours de pêche et de pétanque** étaient à nouveau organisés le **12 Juin**.

115 pêcheurs (record) sont venus titiller la truite autour du plan d'eau.

Voici les premières places du classement avec en photo Oriane Courbo arrivée seconde.

1^{ère} : Koch Noé 16 ans de Landivisiau avec 11 points

2^{ème} : Courbo Oriane 12 ans de Saint servais avec 10 points

3^{ème} : L'écuyer Maxence 13 ans de Saint Derrien avec 6 points

4^{ème} : Label Naomie 3 ans de Saint servais avec 4 points

53 triplettes se sont affrontées cette année avec un temps idéal. Le concours était pour la première fois organisé à l'aide d'un logiciel de concours (merci Max).

Voici les premières positions des équipes

1^{ers du A} : Evan Crassin, Maxime et Patrick Richard de Pleyber-Christ

2^{èmes} : Gino, Picso et Kévin de Brest

1^{ers du B} : Régis, Nico et Gines de Ploudaniel

2^{èmes} : Yann, Michel et Olivier de Loperhet

Foyer ar Stivell : l'interclub



Photos fournies par Mado CADIOU



Le **14/06/2022**, par une journée ensoleillée s'est déroulé **l'inter club**. Les 15 communes invitées étaient représentées.

52 joueurs de dominos et 95 pétanqueurs-32 équipes se sont affrontés.

Voici les résultats :

Pétanque :

1er COLLIOU André - GOUZÉ Christiane - NEDELEC Gilbert.

2ème GUEGUEN Pierre - LE CARRE Nicole - LE GALL J Yves

3ème GUEGUEN Christian - MEUDEC M Laure - LE BOR Augustin.

4ème DERRIEN J Lou - GALOUEDÉ Malou - ROLLAND Michel.

5ème CAUDOUX Arnault - PERON Denise - QUILLIVRE Joël

Dominos :

1er - BLOCH Simone - TANGUY Marcel

2ème GUILLERM Victorine - LA FORGE M Claire

3ème BLEAS Marcel - IRIEN Léonne

L'ambiance était au rendez-vous : une bien agréable après-midi grâce aux participants ainsi qu'aux bénévoles : merci à tous.

Bibliothèque Lenn ha dilenn

Permanences de la bibliothèque pour cet été :

En juillet, ouverture comme d'habitude les mercredis de 17h à 18h30 et les samedis de 10h30 à 12h

En août, permanence uniquement les samedis de 10h30 à 12h.

Le stock de livres de la BDF sera renouvelé, début juillet.... n'hésitez pas à consulter...

Bel été à toutes et tous.



Communauté de Communes : nouveaux tarifs déchèteries

A compter du 1^{er} septembre 2022, les tarifs suivants s'appliqueront pour les usagers professionnels (agriculteurs, établissements relevant du service public, services techniques municipaux) :

- Encombrants : 40 €/ m3
- Gravats : 20 € / m3
- Bois : 6 € / m3
- Déchets recyclables : gratuit
- Déchets verts : 5 € / m3
- Déchets mélangés : 35 € / m3



Communauté de Communes : samedi 9 juillet festif à Locmélar

Exposition photo et arts de rue

Afin de clôturer l'exposition d'Antoine Repessé et de lancer la Belle Estivale du Service Culturel, venez passer l'après-midi à Locmélar. Plongez dans les **spectacles d'arts de rue** et initiez-vous à la **réduction des déchets** grâce aux **ateliers** proposés entre chaque spectacle.

Pour compléter ce programme, une restauration rapide et gourmande ainsi qu'une **buvette** seront proposés sur la place. Enfin, pour achever cette journée, le Mélar Dit proposera un **concert** en début de soirée.

Nous vous présenterons également les **alternatives au tout jetable** de quoi vous donner de bonnes idées à mettre en œuvre durant l'été !

Autour de l'après-midi

Samedi 9 juillet 2022, ouverture du site dès 14h !

Spectacle à 15h, 16h30 et 18h.

Atelier zéro déchet : fabrication de tawashi, de bee wrap, de peinture et présentation d'alternatives au tout jetable.

Pour toute question, contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com

Brèves Heol



France Rénov', le guichet de la rénovation énergétique

Au 1^{er} janvier 2022, le réseau France Rénov' a remplacé l'ancien réseau FAIRE et les points d'information info service de l'ANAH.

Cette plateforme, qui regroupe 450 guichets de par la France, dispense des informations et des conseils neutres et gratuits auprès des ménages qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation énergétique : isolation, chauffage, énergies renouvelables, ventilation...

Les particuliers, porteurs de projets, peuvent ainsi s'assurer de faire les bons choix techniques tout en tirant profit des aides mobilisables, qui sont à demander avant signature du devis. Il est possible de trouver toutes les informations ainsi qu'un annuaire des artisans labellisés RGE sur <https://france-renov.gouv.fr/> et au 0808 800 700.

Photovoltaïque : un projet complexe à étudier préalablement

Produire de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques est un concept qui a de quoi séduire les particuliers : il permet d'utiliser une énergie disponible, non polluante et gratuite à l'usage.

Mais il s'agit d'un projet complexe qui mérite d'être attentivement étudié au préalable. Dans certaines zones classées, il sera tout simplement impossible à réaliser. Dans tous les cas, il convient d'étudier la faisabilité et la rentabilité du projet en fonction de plusieurs paramètres (surface, orientation et inclinaison de la toiture, besoins, options de valorisation de la production...).

Les particuliers qui le souhaitent peuvent se rapprocher des conseillers du réseau France renov' pour obtenir des conseils neutres et gratuits. Dans tous les cas, il convient de rester prudents face à des offres trop alléchantes et ne pas se précipiter dans la signature d'un devis.

Les différentes manières de valoriser un projet photovoltaïque

Dans le cas d'un projet photovoltaïque, plusieurs choix de valorisation de l'électricité produite s'offrent au particulier : vendre entièrement la production d'électricité, l'autoconsommer en revendant le surplus, ou l'autoconsommer entièrement.

Dans le cas de la revente totale, le particulier choisit d'injecter entièrement sa production d'électricité dans le réseau national. Celle-ci est rachetée à un prix fixe par un acheteur désigné par l'Etat (en général EDF). Pour la seconde option, l'électricité produite est consommée sur place, et s'il existe un surplus de production, il est vendu ou cédé à un fournisseur d'énergie. Il faut dans ce cas opter pour une configuration en injection du surplus.

Enfin, dans le cas d'une installation en autoconsommation totale, le producteur s'engage à ne rien injecter sur le réseau public. Il doit donc s'assurer de bien évaluer ses besoins en électricité pour définir la puissance de l'installation qui permettra de ne pas avoir de surplus.

A ce jour, la majeure partie des porteurs de projets s'orientent vers la vente totale de l'électricité produite, même si les incitations financières autrefois en vigueur ont disparu.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

Ecole Saint Yves : spectacle fête de la musique

Les enfants ont pu bénéficier tout au long de l'année du concours de Mickaël Heyraud, chanteur-compositeur installé à Kerlouan.

Aidés du chanteur, les enfants ont écrit les textes des chansons, imaginé la musique, enregistré et jusqu'à sortir un CD !

Nul doute que parmi ces chansons se trouve le tube de l'été !



Photo fournie par Eric LOAEC

Bar L'Indigo

Rappel des horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de 7h30 à 13h et de 16h30 à 21h

mercredi de 7h30 à 13h – **fermé le mercredi après-midi**

vendredi de 7h30 à 13h et de 16h30 à 1h

samedi de 8h30 à 13h et de 16h30 à 1h

dimanche de 8h30 à 13h et de 16h à 21h

N'oubliez pas de commander la veille pour les pains et viennoiseries.

Dépôt de gaz

Dès le 10 juillet les concours de pétanque reprennent : venez nombreux !



Photo Le Télégramme

Accueils de proximité des Finances Publiques – calendrier



ACCUEILS de PROXIMITÉ
Calendrier des accueils sur rendez-vous des finances publiques
Département du Finistère - 3^e trimestre 2022



Scanner le présent
QR code
avec votre smartphone

- Landivisiau (France services :36 rue Georges Clémenceau
Landivisiau) : 2^e et 4^e vendredi du mois (matin de 9h à 12h00)
=> vendredi **8 juillet, 22 juillet, 9 septembre, 23 septembre.**

Etat de vigilance sécheresse



Depuis le vendredi 17 juin 2022, le **département du Finistère est placé en état de vigilance sécheresse**. Le territoire du SAGE¹ du Bas-Léon, malgré ses rivières aux débits généralement soutenus en été, est lui aussi marqué par un très fort déficit de pluie depuis la fin 2021.

Cela conduit à des niveaux des eaux souterraines et des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées habituellement en juin. Ainsi, malgré les pluies récentes, la rivière Aber Wrac'h², présente des niveaux très bas pour un mois de juin.

Dans ce contexte, les élus représentant les collectivités productrices et distributrices³ de l'eau potable sur le Bas-Léon, réunis ce mardi 21 juin par le Syndicat des eaux du Bas-Léon, se sont accordés sur la nécessité d'appeler à la responsabilité de tous les usagers d'utiliser l'eau de manière économe et raisonnée.

Chacun, particulier, industriels, collectivités, exploitants agricoles, est invité à réduire de manière volontaire sa consommation en eau, en particulier sur ses usages non prioritaires comme le lavage des bâtiments et des voiries, l'arrosage des pelouses, des espaces verts et terrains de sport, le lavage des véhicules ou le remplissage des piscines privées...

¹ Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Bas-Léon : <https://www.syndicateauxbasleon.bzh/le-sage-du-bas-leon/perimetre-enjeux-et-objectifs>

² La prise d'eau sur l'Aber Wrac'h, exploitée par le Syndicat des eaux du Bas-Léon, permet l'alimentation et/ou la sécurisation en eau potable de près de 100 000 habitants

³ Les communautés de communes du Pays de Lesneven-Côte des Légendes, du Pays des Abers, de Pays d'Iroise, le Syndicat du Spernel, Tréflez assurent la production et/ou la distribution de l'eau auprès d'environ 125 000 habitants, auxquels s'ajoutent les abonnés professionnels.

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie par mail ou par téléphone.

**Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail.**

Rédaction / conception / impression du bulletin municipal : mairie de Saint-Derrien

Vous disposez de droits sur les données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du délégué à la protection des données de la collectivité en adressant une demande par écrit accompagnée d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante :

protection.donnees@cdg29.bzh

Le prochain bulletin paraîtra début septembre 2022. Merci de faire parvenir vos articles avant le 20/08/2022.

SAINT MEEN

Le club des 2 vallées organise un **concours de pétanque** le **mercredi 06 juillet** à l'espace multifonctions.

Concours en doublettes formées (ouvert à tous).
6€ d'inscription par équipe.
Jet du bouchon **14h00**

